

● A la Présidence du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie

Le Chef de l'Etat reçoit les anciens présidents des groupes parlementaires de la 5^{ème} République et le nouveau bureau de l'AIN

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a reçu, hier matin, en audience, une délégation d'anciens parlementaires constituée des présidents des quatre groupes parlementaires du Parlement de la 5^{ème} République, à savoir groupes parlementaires PNDS Tarraya, MNSD-Nassara, CDS-Rahama et le Rassemblement des Démocrates. Peu après, le Chef de l'Etat a reçu une délégation des membres du bureau national de l'Association Islamique du Niger (AIN), conduite par Cheick Diabiri Oumarou Ismaël.



... et avec le nouveau bureau de l'AIN, hier.



Le Chef de l'Etat avec les anciens présidents des groupes parlementaires de la 5^{ème} République...

● Célébration, aujourd'hui, de la Journée Mondiale de la Statistique

La statistique comme outil incontournable de développement

P-2

● Présentation, hier après-midi, du «rapport de mise en œuvre de la feuille de route» par le ministre de la Fonction publique et de l'Emploi

Un taux global de réalisation appréciable des actions à conduire

P-7

● Le ministre de l'Intérieur aux magasins de l'OPVN Lazaret pour s'enquérir de l'état des préparatifs du Référendum du 31 octobre 2010

L'acheminement du matériel électoral commence aujourd'hui

Pour marquer l'attachement inébranlable du CSRD et du gouvernement à la tenue de ce scrutin du 31 octobre, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr Cissé Ousmane, s'est rendu, hier, aux magasins de l'OPVN Lazaret en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des dispositions qui sont prises en vue de l'acheminement du matériel électoral. Il était accompagné du président de la CENI, M. Abdourahmane Ghoumane.

C'est avec un grand plaisir que le ministre a trouvé les hommes de la commission logistique de la CENI, repartis en 8 groupes et travaillant d'arrache-pied à l'acheminement du

matériel électoral dans les sept régions du Niger et la communauté urbaine de Niamey. Au niveau de la commission électorale nationale indépendante, les préparatifs se poursuivent normalement. Tout le matériel nécessaire à la tenue de cette importante échéance électorale de notre pays est disponible. En effet, des bulletins de vote aux urnes en passant par les guides, les lampes, les sceaux de sécurité, les isolements, les enveloppes, rien ne manque dans les colis apprêtés par la CENI. L'opération de livraison du matériel commence dès aujourd'hui, 20 octobre par voie aérienne. Le président de la CENI a indiqué que son institution souhaite distribuer le matériel dans toutes les

régions 48h avant le scrutin. Sur place, le ministre Cissé Ousmane, a tenu à s'assurer de la fiabilité, de la qualité et de la disponibilité du matériel avant de féliciter le président de la CENI et tout le personnel pour la qualité du travail qui va au-delà de ses espérances. Il les a exhortés à poursuivre dans la même lancée en vue de remplir la mission qui leur est assignée. Après le magasin de l'OPVN le ministre a visité les locaux du comité du fichier électoral. Là aussi, les techniciens ont informé le ministre que quatre régions du pays ont déjà reçu la totalité des cartes et des fiches électorales. Le reste des cartes et fiches seront



Objectif : assurer le bon déroulement des opérations de vote

disponibles au plus tard le 25 octobre. Le ministre les a encouragés de tout mettre en œuvre afin que tout soit prêt dans le délai. Dr Cissé Ousmane a une fois de plus réaffirmé que le scrutin aura lieu à la date prévue.

Zabeirou Moussa

Au Conseil Consultatif National (CCN) Le président Marou Amadou reçoit l'ambassadeur de France au Niger

Le président du Conseil Consultatif National, M. Marou Amadou, a reçu en audience, hier dans l'après-midi, l'ambassadeur de France au Niger, SEM. Alain de Holleville. A sa sortie d'audience, l'ambassadeur de France au Niger a indiqué qu'ils sont venus rencontrer le président du Conseil Consultatif National comme ils le font assez régulièrement car, cela fait partie de leurs échanges. Je dirais a-t-il indiqué que, pour l'essentiel, il s'agissait qu'au retour de ce déplacement que le président du CCN vient

d'effectuer en Italie et à quelques jours du référendum qui est un moment important de cette phase de la transition, de venir échanger sur l'appréciation de la situation, étape de la préparation de ce processus électoral. S.E Alain de Holleville a rappelé que son pays a apporté, lundi dernier, une contribution financière supplémentaire au budget des élections en plus de leur apport en tant qu'europeen. « Donc cela veut dire que nous souhaitons en tant que partenaire et ami du Niger que ce processus se déroule de façon nom-

inale, qu'il respecte les engagements et le calendrier », a indiqué le diplomate français pour qui, il s'agissait de voir ensemble comment justement se présentait l'état de préparation et, « nous souhaitons que les Nigériens puissent aller voter nombreux de façon à enclencher cette phase de la transition conformément aux engagements pris, ce qui a été rappelé ces derniers jours par les plus hautes autorités du Niger », a-t-il conclu.

L'audience s'est déroulée en présence du rapporteur général du



Le président du CCN avec l'ambassadeur de France (au centre)
Conseil Consultatif National, M. Ibrahim Yacouba, et du premier con-

seiller de l'Ambassade de France au Niger, M. Jean-Louis Girodet.

Célébration, aujourd'hui, de la Journée Mondiale de la Statistique La statistique comme outil incontournable de développement

A l'occasion de la célébration, aujourd'hui, 20 octobre 2010, de la Journée Mondiale de la Statistique, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Maman Malam Annou, a prononcé, hier, un message commémoratif dans lequel il a fait ressortir l'importance de la statistique dans nos sociétés.

Dans son message, le ministre a d'abord rappelé que c'est par la résolution 64/267, que l'Assemblée Générale des Nations Unies retenu cette date du 20 octobre pour célébrer une journée mondiale de la statistique, avec pour thème central « Célébrer les nombreuses avancées de la statistique officielle ». En effet a expliqué le ministre de l'Economie et des Finances, « les multiples changements nécessaires à la conduite des actions de développement dans nos pays et dans le monde confèrent, depuis le début du millénaire, une place prépondérante aux données statistiques, dans la perspective d'être en phase avec les initiatives mondiales ». A cet effet, a-t-il indiqué, notre pays a adopté

un document-cadre stratégique de réduction de la pauvreté en 2002, qui définit nos grandes orientations en faveur de la réalisation du développement national. Cette stratégie, révisée en 2007, a poursuivi le ministre, a débouché sur la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté. De même, a-t-il indiqué, des stratégies et politiques sectorielles ont également été élaborées et mises en œuvre dans tous les domaines, notamment dans les domaines du développement rural, de l'Education nationale, de la santé, de la population. Expliquant qu'au début du Millénaire, la communauté internationale s'était également engagée à promouvoir la statistique mondiale pour permettre aux



M. Maman Malam Annou

Etats de faire de l'information chiffrée le levier de leur développement, M. Maman Malam Annou, a indiqué les statistiques permettent aux acteurs de développement de connaître la situation du moment, de fixer des objectifs et des cibles objectifs à atteindre à des horizons réalistes et d'évaluer les

résultats des actions mises en œuvre à cet égard. Au nombre des initiatives internationales en faveur de la promotion d'une véritable culture statistique, il a cité, entre autres, le Sommet Mondial sur le Développement tenu à New York en 2000 avec la déclaration du millénaire ; la conférence internationale de Monterrey au Mexique sur le financement du développement, en 2002 ; le Forum de haut niveau sur l'harmonisation en Italie en 2003 ; la Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats au Maroc en 2004 ; la réunion de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en 2005 ; la troisième Table ronde internationale sur la Gestion Axée sur les Résultats qui s'est tenue au Vietnam en 2007 ; et le Forum sur l'efficacité de l'aide organisée au Ghana en 2008. C'est pourquoi, a-t-il précisé, dès 2004, notre pays a donné la preuve de son engagement en adoptant une réforme de son système statistique national, en redynamisant le Conseil National de la Statistique et en créant un

Institut National de la Statistique (INS) et des directions de statistique dans les différents ministères sectoriels. Il s'agit notamment, a-t-il précisé, du renforcement du cadre juridique, institutionnel et de la coordination ; du développement des ressources humaines et de la recherche appliquée ; du renforcement de la dotation et de la gestion des ressources matérielles et financières ; de l'amélioration de la qualité et de la régularité des productions statistiques, et édification d'un espace statistique sous-régional, régional et international, et de la dissémination des productions et promotion d'une culture statistique. « Cet engagement en faveur du développement de la statistique nigérienne s'est accompagné d'un soutien financier conséquent de l'Etat et de ses partenaires au développement. Cet engagement, a assuré le ministre, se poursuivra « car nous sommes persuadés que l'amélioration des statistiques officielles constitue, de nos jours, un passage obligé pour relever les défis du développement de notre pays, à travers les mesures de la gouvernance sociale, économique et démocratique ».

Aissa Abdoulaye Alfary

Des nombreuses avancées statistiques enregistrées dans notre pays

L'Institut National de la Statistique (INS) a organisé, hier au Grand Hôtel de Niamey, en collaboration avec la coordination du Système des Nations Unies au Niger, une conférence publique sur le thème : « Les avancées de la statistique officielle au Niger ». Cette conférence a été animée par M. Ekadé Ghalio, Secrétaire général de l'INS devant un public nombreux.

Il s'agit selon les organisateurs de cette conférence de présenter au public les progrès enregistrés dans notre pays dans le domaine des statistiques officielles mais aussi les défis à relever pour un développement de l'activité statistique en général. L'on notait à cette conférence la présence de M. Malam Gata Zoulaideini, Commissaire au développement au Ministère de l'Economie et des Finances, représentant le ministre, M. Mansour N'Diaye, conseiller économique du PNUD au Niger, plusieurs cadres centraux de l'INS, et des autres services de l'administration publique. Dans une brève introduction, le commissaire au développement s'est réjoui de la présence massive des participants à cette conférence qui témoigne de l'intérêt que chacun accorde au développement de la statistique dans notre pays. En organisant cette activité, notre pays répond, selon Malam Gata Zoulaideini, à une sollicitation des Nations Unies en l'occurrence la résolution 64267 de l'Assemblée générale de l'ONU et la lettre datée du 14 juillet 2010 que le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon a écrit au président du CSRD, Chef de l'Etat. Dans son exposé, le Secrétaire général de l'INS a tout d'abord fait un diagnostic du système statistique national (SSN), avant de mettre en exergue les stratégies

adoptées, la mise en œuvre des actions programmées, les progrès accomplis mais aussi les défis qui restent à relever. Il est vrai que, le souci de disposer des statistiques officielles existait depuis l'indépendance de notre pays. Il s'est révélé par la création d'un commissariat à la statistique au sein du ministère du plan. Ce commissariat est par la suite devenu une direction qui a connu des mutations au fil des années. Après une réforme du SSN engagée en 2000, l'on a finalement abouti à la création en 2004 de l'Institut National de la Statistique et l'élaboration d'une Stratégie nationale du développement de la Statistique (SNDS) en 2008. Il s'agit pour notre pays d'être en phase avec les cadres institutionnels régionaux, continentaux et mondiaux. On peut citer entre autres le Plan d'actions d'Addis Abéba, celui de Marakech, le cadre stratégique régional de référence, le Forum sur le développement de la statistique en Afrique, le Programme de comparaison internationale, etc. Il ressort de ce diagnostic que les forces du système statistique national (SSN) en 2000, sont d'après M. Ekadé Ghalio, l'existence d'un cadre juridique, institutionnel et réglementaire, d'un conseil national de la statistique (même s'il est peu dynamique) d'un service central des statistiques, des



Lors de la conférence publique, hier

directions sectorielles, d'un centre de formation et de perfectionnement, d'une base de données fédératrices, etc. A côté de ces forces non exhaustives, il y a des faiblesses évidentes. Ce sont en l'occurrence, l'insuffisance des ressources humaines tant en qualité qu'en quantité, la faiblesse de la culture statistique et l'insuffisance des moyens financiers et matériels. Mais des opportunités réelles existent aussi pour le SSN. Il s'agit selon le conférencier d'une réelle prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat quant à l'importance des statistiques, l'intérêt affiché des partenaires à accompagner le développement des statistiques au Niger et l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication. Au regard de cette situation, des efforts ont été consentis par notre pays. Ils ont permis d'accomplir des progrès indéniables. Le secrétaire général de l'INS les regroupe en cinq (5) points fondamentaux. Il s'agit du renforcement du cadre juridique et institutionnel et de la coordination, le

développement des ressources humaines et de la recherche appliquée, le renforcement de la dotation et de la gestion des ressources matérielles et financières, l'amélioration de la qualité et de la régularité des productions statistiques et l'édification d'un espace statistique sous régional, régional et international et enfin la dissémination des productions et la promotion d'une culture statistique. Ainsi, l'Etat a procédé à un recrutement important pour renforcer les unités sectorielles. Des étudiants ont été envoyés en formations. La dotation budgétaire accordée à l'INS est passée de 300 millions de francs CFA en 2006 à 1200 millions en 2010 ; la contribution des partenaires techniques et financiers est de 2000 millions depuis 2007 et le budget voté en 2009 pour les directions sectorielles a atteint les 309 millions. Ce qui a permis l'acquisition de matériels informatiques et roulants, l'amélioration du cadre de travail des agents. L'INS a régulièrement produit des statistiques officielles sectorielles, macroé-

conomiques ainsi que sur les questions d'actualité. Il a mis en œuvre un programme d'enquêtes pour satisfaire les besoins de la SRP, et ceci aux demandeurs tant internes qu'externes. L'INS dispose aussi d'un site Internet et de l'Intranet. Des connexions ont en outre été établies avec des services statistiques de certains ministères comme ceux de l'Education et de la Santé. Mais un des progrès important dans le domaine de la production et de la diffusion des statistiques c'est le portail Niger Info dans lequel, l'on trouvera toutes les statistiques fiables et validées sur les différents domaines d'activités dans notre pays. On peut ajouter à cela, la création d'un observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD). Malgré ces progrès, des défis se posent encore en termes de poursuite de la formation des professionnels de la statistique, du recrutement des statisticiens pour les directions sectorielles, les investissements dans la recherche action, la mise en place d'un fonds national de la statistique, la réponse à la demande des collectivités décentralisées pour accompagner le développement local et enfin en termes d'intensification du recours à l'infrastructure numérique. Avant tout, la statistique ne vaut que par la satisfaction des demandeurs. C'est pourquoi, les progrès ainsi enregistrés méritent d'être capitalisés pour répondre aux défis de l'heure : stratégie de lutte contre la pauvreté, le NEPAD, les OMD, etc. Des échanges fort enrichissants ont suivi l'exposé du Secrétaire général de l'INS.

● **Siradi Sanda**

Au Conseil Consultatif National

Le président Marou Amadou reçoit le Directeur résident du National Democratic Institute (NDI)

Le président du Conseil Consultatif National, M. Marou Amadou, a reçu, hier, en audience, le Directeur résident du National Democratic Institute (NDI), M. Serge A. Houndolo. Après avoir indiqué qu'il est venu présenter des civilités au président Marou Amadou, le directeur du NDI a rappelé que son institut s'est installé au Niger pour l'accompagner dans la transition politique en cours notamment le processus électoral. Avec le président du CCN, M. Serge a affirmé avoir évalué les actions communes que les deux institutions peuvent mener, les plans sur lesquels le

NDI peut appuyer le CCN pour mener des actions post-électorales afin de mieux asseoir et consolider le processus démocratique. Dans le cadre de l'appui aux partis politiques dans le renforcement des capacités et l'accompagnement des institutions de la transition, le NDI va très bientôt mettre en œuvre un certain nombre d'activités avant le référendum. En outre, le NDI mènera d'autres actions avec les partis politiques, la société civile dans le cadre de l'observation nationale des futures échéances électorales, a conclu M. Serge A. Houndolo.



M. Marou Amadou avec le Directeur résident du National Democratic Institute (NDI) (au centre, hier)

Ado Youssouf/ONEP

Signature de convention de financement entre la France et le PNUD

La France mobilise 650 millions en appui au processus électoral

La République Française et le PNUD ont procédé, lundi après-midi, à la signature d'une convention de financement, matérialisant la contribution de la France, de l'ordre d'un (1) million euro, soit plus de 650 millions de francs CFA, au fonds commun mis en place dans le cadre du Projet d'appui au processus électoral au Niger (PAPEN). Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr. Cissé Ousmane, de l'ambassadeur de France au Niger, SEM. Alain Holeville, du représentant résident du PNUD au Niger, Mme Khardjato Lô N'Diaye, du président de la CENI, M. Gousmane Abdourahmane, et des représentants des organisations internationales.

Intervenant à l'occasion de cette cérémonie de signature de la convention, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr. Cissé Ousmane, n'a pas

caché sa satisfaction. En effet, comme il l'a souligné, par la synergie de tous, le pari lancé par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie se réalise conformément à la volonté et aux attentes

de la communauté internationale. « Certes, le processus électoral de notre pays se déroule dans une conjoncture économique difficile. Mais au regard du capital d'intérêt qu'accorde chacune de vos représentations, il nous est loisible d'affirmer que vos contributions permettront un bon déroulement de tous les scrutins programmés et dans le délai accepté par l'ensemble des acteurs. J'ai en outre demandé à l'ambassadeur de France au Niger de bien vouloir transmettre aux hautes autorités françaises et à l'ensemble du peuple français, la gratitude du peuple nigérien pour cet appui qui contribue à la réalisation de notre

objectif prioritaire. Ce geste de la France est un appel pressant en direction de nos pays amis pour lui emboîter le pas en vue de la réalisation de ce noble idéal de la civilisation universelle qu'est la démocratie et l'état de droit », a indiqué Dr. Cissé Ousmane. Auparavant le Représentant résident du PNUD au Niger, Mme Khardjato Lô N'Diaye, s'est réjoui du geste de la France qui porte à 92 % le taux de contribution annoncé dans le cadre du projet d'appui au processus électoral au Niger (PAPEN) qui s'élève à 21 milliards de CFA. Quant à l'ambassadeur de France au Niger, SEM. Alain Holeville, a indiqué que le caractère

spontané de la cérémonie témoigne de la volonté de son pays à aider les autorités de la transition à organiser des élections conformément au chronogramme de la CENI. Pour sa part, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), M. Gousmane Abdourahmane, a salué l'intérêt de la communauté internationale à l'endroit du Niger. M. Gousmane Abdourahmane a ensuite fait remarquer que cela vient renforcer les engagements pris par les autorités du CRSD pour un retour rapide à une vie constitutionnelle normale dans notre pays.

Daouda Hassane

Sensibilisation des transporteurs sur l'installation de postes de contrôles juxtaposés

Rendre plus fluide la circulation des personnes et des biens au sein de l'espace UEMOA

Dans le cadre de la libre circulation des personnes et des biens, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a mis en œuvre, depuis 2001, un programme de facilitation des programmes qui comporte, notamment, la suppression de toutes les barrières non tarifaires sur les principaux axes routiers et la construction de postes de contrôles juxtaposés aux frontières des Etats membres. C'est pour sensibiliser, informer et échanger avec les transporteurs nigériens, qu'une mission de l'UEMOA conduite par M. Ibrahim Tamponé, représentant du président de la Commission, les a rencontrés, hier matin, au Palais des Congrès. Cette rencontre s'est déroulée en présence du Secrétaire général adjoint du Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, du vice-président de la Chambre de Commerce, ainsi que de nombreux transporteurs.

Après les mots de bienvenue prononcés par le Secrétaire général adjoint du Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, M. Boubacar Ibrahim, le représentant du président de la Commission de l'UEMOA, M. Ibrahim Tamponé, a souligné que cette campagne de sensibilisation a déjà conduit sa délégation au Mali. Il devait ajouter que le poste de contrôle juxtaposé de Cinkansé que son institution vient de construire, est un poste de contrôle stratégique pour tout le trafic qui part de Lomé ou qui va à Lomé. Selon M. Ibrahim Tamponé, le poste de contrôle de Cinkansé est un poste pilote, et c'est le premier du genre dans la zone UEMOA et dans toute l'Afrique de l'Ouest. Il a ajouté qu'au niveau de la CEDEAO, la mise en exploitation de ce poste est attendue avec beaucoup d'intérêt et d'impatience. Rappelant le contexte économique du moment, le représentant du président de la Commission de l'UEMOA, a indiqué que pour la CEDEAO et l'UEMOA, l'élimination des barrières non tarifaires est devenue une priorité dans le cadre de la mise en œuvre de la

stratégie de développement du secteur des transports. « Ce que nous avons constaté que vous connaissez mieux que nous puisque vous le vivez quotidiennement, c'est que les coûts de transport de l'Afrique de l'ouest sont parmi les plus élevés du monde. A ces coûts de transport viennent s'ajouter des obstacles non tarifaires à la fluidité du trafic, et cela, sur tous les corridors; des arrêts multiples de part et d'autre des frontières, des contrôles intempêtes, des prélèvements illicites et des retards. Nous constatons également qu'au passage des frontières entre deux Etats membres, il n'y a ni simplification, ni harmonisation de procédures en matière douanière, en matière de transit, etc. Nous constatons également que les recettes des portes ne sont pas sécurisées puisque des possibilités de fraude existent. Nous constatons également que les marchandises illicites peuvent passer et que les infrastructures de transport connaissent une dégradation précoce », a dit M. Ibrahim Tamponé. Il devait conclure que ces coûts de transport sont un handicap pour la compétitivité des exportations et des importa-



Lors de la rencontre, hier

tions de la zone ; ils sont un frein pour l'intégration économique et un frein pour la lutte contre la pauvreté. L'objectif visé par la mise en place des postes de contrôles juxtaposés est de faciliter la traversée des frontières par les personnes et les marchandises. Ce nouveau dispositif vise également à assurer une meilleure fluidité de la circulation des personnes et des biens, un gain de temps au passage des frontières, une rationalisation des recettes des Etats et la suppression des faux frais qui grèvent souvent les budgets de déplacement des usagers des axes routiers de la zone. Le premier poste de contrôles juxtaposés, entièrement construit par l'UEMOA, entrera très bientôt en service à Cinkansé, à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso, sur l'axe routier Lomé-Ouagadougou, qui est l'un des principaux axes assurant le transport international des personnes et des marchandises au départ du Togo et à destination du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Toutes les opérations de contrôle (douanes, police, gendarmerie,

santé, etc.) y seront menées simultanément par les administrations du Togo et du Burkina. En vue d'impliquer le secteur privé et de mettre son efficacité opérationnelle au service des usagers, la Commission de l'UEMOA a concédé l'exploitation de ce poste à la société Scanning Systems, selon le modèle BOT (Build, Operate and Transfer). Avec la mise en service de ce poste, tous les contrôles du trafic international sur cet axe seront définitivement supprimés et le suivi des déplacements des véhicules, sur lesquels seront apposés des macarons, sera assuré par satellite, à partir d'installations mises en place au Togo, au Burkina Faso, au Mali, et en Côte d'Ivoire. Le passage au poste de

contrôles juxtaposés de Cinkansé est soumis au paiement de redevances. Le secteur du transport de personnes et marchandises constitue l'un des maillons essentiels du développement économique et social d'un pays, d'une région et d'un continent. Au sein de l'UEMOA, il a été décidé de mettre en œuvre une politique commune et concertée pour la facilitation du transit routier inter-Etats. En effet, les retards engendrés par les arrêts fréquents et les contrôles redondants sur les corridors routiers, ainsi que les paiements de taxes sans reçu, constituent d'importantes charges financières supplémentaires pour les transporteurs qui contribuent à rendre le coût du transport élevé dans la sous-région et à empêcher le libre développement de l'activité du transport. Après l'exposé présenté par le représentant du président de la Commission de l'UEMOA, le responsable de la société qui a construit le poste de contrôles juxtaposés de Cinkansé a également présenté une communication sur les aspects techniques de l'ouvrage. Deux films sur le poste de contrôles juxtaposés de Cinkansé et sur les procédures de passage ont également été projetés. Enfin, des débats enrichissants entre les membres de la mission de l'UEMOA et les transporteurs nigériens ont clos la réunion.

Oumarou Moussa

Idrissa Hamani/ONEP

A MEDITER

La surcharge des véhicules qu'ils soient poids lourds ou légers est en effet un véritable problème dans nos pays où, la construction et l'entretien des routes demandent des moyens financiers très importants. En persistant dans la surcharge des véhicules surtout poids lourds, les usagers contribuent pour une grande part à causer des dommages à nos routes qui dans ces conditions ont toujours des durées de vie courte.



PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA (PAES)
 N° DU PROJET : P-Z1-IAD-002 N° DU DON FAD : 2100155007376
ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
APPEL A CANDIDATURES AU FINANCEMENT DE BOURSES D'EXCELLENCE DANS LE CADRE DU
PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA EDITION 2010-2011

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les Pays de l'UEMOA et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le financement de bourses d'excellence.

2. Le présent additif n°1 fixe le système de points applicable dans les critères d'évaluation des dossiers de candidatures relatifs au financement des bourses d'excellence comme suit :

CRITERES DE NOTATION	POINTS
QUALITE SCIENTIFIQUE DU CANDIDAT	45
• Compétence du candidat par rapport au projet de recherche proposé (dossier scolaire, formation, bourses reçues, lettre d'aval de l'encadrement à la candidature) ;	15
• Expériences du candidat dans le domaine de la formation envisagée ;	15
Réalisations scientifiques du candidat (publications scientifiques, communications scientifiques,...).	15
QUALITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU DOSSIER	45
• Originalité du thème de recherche, valeur ajoutée et contribution à l'avancement de la connaissance et à l'atteinte des objectifs de l'Union ;	15

• Opportunité du dossier de candidature pour la création d'un corps de connaissance et d'une expertise régionale, ainsi que pour le développement et le renforcement des capacités du système de l'enseignement supérieur des pays membres de l'Union ;	15
• Clarté et précision de l'approche théorique et des objectifs des travaux ;	5
• Pertinence de la méthodologie ou de la démarche à mettre en oeuvre pour la réalisation des travaux.	10
BUDGET	10
• Eligibilité des coûts ;	5
• Adéquation du budget proposé à la formation et aux actions envisagées dans le cadre de la recherche.	5
TOTAL POINTS	100

3. La date de dépôt des dossiers de candidatures initialement prévue pour le 15 octobre 2010, **est reportée au 2 novembre 2010 à 16 heures.**

4. Le présent additif est une partie intégrante de l'avis d'appel à candidature relatif au financement des bourses d'excellence dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA Edition 2010-2011 paru les 31 août, 07 septembre 2010 et 14 septembre 2010.

5. Les autres dispositions de l'appel à candidature demeurent inchangées



PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA (PAES)
 N° DU PROJET : P-Z1-IAD-002 N° DU DON FAD : 2100155007376
ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
APPEL A CANDIDATURES POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU
PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA EDITION 2010-2011

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les Pays de l'UEMOA et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le financement des travaux de recherche.

2. Le présent additif N°1 fixe le système de points applicable dans les critères d'évaluation des dossiers de candidatures relatifs au financement des travaux de recherche comme suit :

CRITERES DE NOTATION	POINTS
1. PERTINENCE DE LA RECHERCHE	20
• Contexte ;	1
• Objectifs généraux et spécifiques ;	1
• Justification ;	5
• Contribution à la réalisation des objectifs de l'Union ;	5
• Intérêt du monde scientifique (institutions régionales ou nationales) pour le sujet traité ;	5
• Contribution de la recherche à la création d'un corps de connaissance et d'une expertise régionale.	3
2, QUALITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	25
• Problématique scientifique du thème proposé	4
• Etat des connaissances	2
• Description des activités sur le projet	3
• Contribution de la recherche à la création d'un corps de connaissance et d'une expertise régionale	2
• Degré d'applicabilité des résultats attendus	5
• bénéficiaires	2
• Méthodologie de recherche (Approche méthodologique, instruments de collecte et d'analyses des données)	5
• Aspects éthiques.	2
3. IMPACT POTENTIEL	15

• Impact social ;	4
• Impact pédagogique ;	3
• Impact économique ;	2
• impact en matière de développement durable de l'Union	2
• Aspect genre.	4

4. PLAN D'EXECUTION TECHNIQUE	10
• Chronogramme ;	4
• Stratégie de valorisation des résultats ;	6

5. EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE	20
• Grade scientifique ;	5
• Expérience professionnelle ;	5
• Publications dans le domaine du projet ;	5
• Partenariats ;	2
• Pluridisciplinarité et transdisciplinarité.	3

6. BUDGET	10
• Contribution propre de l'équipe de recherche au coût du projet ;	2
• Eligibilité des coûts ;	4
• Adéquation entre le budget proposé et les actions envisagées.	4

TOTAL POINTS	100
---------------------	------------

3. La date de dépôt des dossiers de candidatures initialement prévue pour le 2 Novembre 2010, **est reportée au 9 Novembre 2010 à 16 Heures.**

4. Le présent additif est une partie intégrante de l'avis d'appel à candidature relatif au financement des travaux de recherche dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA, Edition 2010-2011 paru les 31 Août, 07 Septembre 2010 et 14 Septembre 2010

5. Les autres dispositions de l'appel à candidature demeurent inchangées

● Inauguration officielle, lundi dernier, de cure hôpital des enfants au Niger

La fondation CURE internationale au service des enfants handicapés

La ministre de l'Education Nationale, Mme Sidibé Fadjimata, assurant l'intérim de celui de la Santé Publique, a présidé, lundi dernier, la cérémonie d'inauguration officielle de cure hôpital des enfants au Niger. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux dudit hôpital situé au quartier Lazaret de Niamey. Et c'était en présence des représentants des autorités communales de Niamey, de la chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Niger, Mme Lucy Abbott, du fondateur de CURE, Dr Scott Harrisson, des membres de la fondation CURE internationale, des leaders spirituels et de plusieurs invités.

D'une superficie de plus de 2 hectares, CURE hôpital des enfants au Niger offre une capacité de 24 lits incluant 4 chambres privées (catégorie) et 2 salles d'opération. L'objectif principal de cet établissement est d'offrir des soins chirurgicaux de qualité à des enfants touchés par de sévères problèmes orthopédiques ou divers autres handicaps (séquelles de brûlures, fentes labio-palatines). Cure s'engage aussi à contribuer au frais du traitement des enfants qui seront pris en charge, elle sollicitera les familles et autres partenaires à apporter leur contribution. CURE international a pour objectif d'amener 100% de guérison physique et spirituelle des enfants handicapés dans le monde en développement. Les intervenants transforment la vie des enfants atteints d'hydrocéphalie, fente labio-palatine, de malformations du rachis, pied bot et d'autres conditions invalidantes orthopédiques. Ils traitent les maladies avec des soins adéquats afin d'aider les enfants et leurs familles qui se sentent souvent victimes de rejet dans certaines communautés. Cet hôpital du Niger est l'unique en Afrique de l'Ouest et constitue le dixième hôpital dans le monde entier explique le fondateur de CURE. Dans l'allocution qu'elle a prononcée à cette occasion, la ministre de l'Education Nationale, Mme Sidibé Fadjimata, assurant l'intérim de celui de la Santé Publique, a indiqué que l'ONG CURE International était officiellement reconnue en 2007 par le Gouvernement du Niger. Depuis cette date, l'ONG a initié plusieurs activités au bénéfice des populations nigériennes. Parmi ces activités, on note la construction de cet hôpital. Selon elle, le Niger est le seul pays de la sous-région ouest

africaine à bénéficier de ce genre d'hôpital dont le but est de susciter l'espoir dans le cœur des patients qui sont les enfants handicapés et leurs familles. C'est pourquoi, « j'exhorte le personnel à tout mettre en œuvre pour contribuer fortement à l'offre des soins de qualité à ces enfants », a-t-elle affirmé. Mme Sidibé Fadjimata a ensuite rappelé que CURE est un hôpital spécialisé en chirurgie orthopédique pour la prise en charge des enfants. Pour sa part, le Ministère de la Santé Publique réitère tout son soutien à CURE International dont les activités viendront renforcer le système



Cérémonie de coupure de ruban inaugural

de santé du Niger. Ensuite, elle a adressé les salutations fraternelles et les remerciements de Son Excellence le Général de Corps d'Armée, Djibo Salou, Chef de l'Etat et celui du gouvernement de transition à CURE International et à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de cette noble initiative. Quant au fondateur de CURE, Dr Scott Harrisson, il a fait la genèse de la fondation avant

d'expliquer les objectifs et les pays dans les quels CURE intervient dans le monde. Selon lui, la mission principale de CURE est de transformer la vie des enfants handicapés ainsi que celle de leurs familles dans le monde en voie de développement en offrant une guérison physique et spirituelle. Les autres prestations que CURE assure dans ses hôpitaux sont la formation médicale et le plaidoyer

en faveur des enfants handicapés. Depuis 1996, l'organisation mère, CURE International a favorisé le démarrage de 10 hôpitaux similaires et a fourni des services médicaux à plus d'un million d'enfants. A travers elle, plus de 70.000 interventions chirurgicales ont été réalisées dans ces hôpitaux. Quant au directeur exécutif de l'hôpital, M. Leron Lehman, il a expliqué que le parachèvement de cet hôpital a bénéficié du soutien sans faille du gouvernement du Niger dont il remercie son engagement. L'hôpital compte une cinquantaine de personnels et dès la fin des travaux de construction, les soins ont commencé. Ainsi, plus de 160 personnes sont déjà venues consultées dont 7 interventions chirurgicales. L'hôpital est composé de plusieurs entités administratives. La cérémonie d'inauguration s'est achevée par une visite guidée des différentes sections de l'hôpital CURE.

Seini Seydou Zakaria

● Deuxième Pont de Niamey

Bientôt la fin des travaux

Les géomètres experts ayant participé à l'atelier sur "l'état des lieux des formations des géomètres et leurs collaborateurs" tenu du 14 au 15 octobre 2010, ont effectué, vendredi dernier, une visite guidée sur le chantier de construction du deuxième pont de Niamey. C'est le conseiller du ministre de l'Equipement et président du comité national de suivi des travaux du 2^{ème} pont qui a conduit la délégation, forte de plus de 80 personnes.

Les géomètres ont, en effet, souhaité aller voir de plus près ce joyau technologique que le gouvernement chinois a gracieusement offert au Niger. Les travaux sont déjà en phase de finition. Les experts géomètres, qui ont arpenté le pont long de 600 m et d'une largeur de 27 m, ont reçu d'amples explications de la part de M. Seydou Beidari, conseiller du ministre. Ils ont saisi l'occasion pour saluer les bonnes relations qu'entretient le Niger avec la République populaire de Chine en particulier et les pays en voie de développement en général. Ils ont également apprécié la qualité de l'ouvrage. M. Sidi Moctar Sangaré, Chef du départe-

ment de géodésie à l'ENI de Bamako a indiqué ne pas en être surpris surtout que c'est un travail exécuté par des techniciens chinois dont le pays dispose d'une grande avancée technologique incontestable au plan international. Le directeur du projet Wu Jingwen a expliqué qu'un réaménagement technique a été effectué concernant la chaussée. Celle-ci a été initialement prévue en bitume. Mais suite à une demande du gouvernement nigérien demandant de faire une chaussée en béton, plus résistante au trafic lourd, le gouvernement chinois l'a accepté. Après une courte suspension, les techniciens chinois ont réussi à intégrer les modifica-



Une délégation de géomètres en visite sur le pont

tions nécessaires pour le revêtement de la chaussée en béton de ciment. Selon le conseiller du ministre la chaussée en béton de ciment est beaucoup plus résistante qu'une chaussée en béton bitumeux. Sa durée de vie est de 30 ans alors que celle en bitume est de 15 ans. Parlant de la fin des travaux,

M. Beidari a indiqué qu'il ne reste que le revêtement pour que les populations de Niamey roulent ou marchent sur le 2^{ème} pont. L'inauguration est prévue pour la fin de l'année 2010.

Zabeirou Moussa

● Cérémonie de dénomination de la province de Dosso en Sultanat

L'honorable Maïdanda Saidou intronisé Sultan

Les populations de Dosso ont fêté, samedi dernier, dans une très grande allégresse, la dénomination de leur province en sultanat. Ce samedi 6 octobre restera en effet à jamais gravée dans la mémoire des populations de Dosso. Ils étaient venus de tous les coins du pays, hommes, femmes et enfants : personne ne voulait rater l'évènement. Au nombre des invités de marque, l'Emir de Kebbi au Nigeria, Mahamadou Mera, à la tête d'une importante délégation. Comme le veut la tradition, c'est à lui que revient l'insigne honneur d'introniser un chef de la cité des Djermakoye. On notait aussi la présence des membres du CSRD et du gouvernement, de plusieurs chefs coutumiers du Niger et du Nigeria et de nombreux invités de marque.

Après le discours de bienvenue du président du comité d'organisation, l'historique de Dosso a été faite à l'assistance. C'est au 17^{ème} siècle que Dosso fut créé par les Sabiris sous la conduite de leur patriarche Fodi Bombéri. Ils campèrent sous un arbre (dossogna) d'où le nom Dosso attribué

au nouveau village. Bouyaki et Bassansoua sont les deux branches de la chefferie de Dosso qui était rotative entre les cinq quartiers : Sirimbeye, Oudoukougou, Koiratogui, Mangué Koara et Fada. Le quartier Dosso Béri est celui des Sabiris premiers occupants de Dosso mais non héritiers de

la chefferie. De 1898 à nos jours, la dynastie de Dosso a enregistré 25 djermakoyes dont 16 durant la période pré-coloniale et 6 à l'époque contemporaine. Maïdanda Saidou le 25^{ème} djermakoye est devenu le 1^{er} sultan de Dosso. Le Gouverneur de la région, le contrôleur général de police Issoufou Yacouba qui présidait la cérémonie a au nom du Président du CSRD le général de Corps d'Armée Djibo Salou et du gouvernement de transition transmis ses salutations à l'honorable sultan de Dosso Maïdanda Saidou. Le Gouverneur de Dosso a rappelé que c'est le 17 septembre 2010 que les sultanats de Maradi, Tibiri et Dosso sont venus s'ajouter aux sultanats de D'Agadez et de Zinder. M. Issoufou Yacouba a saisi l'occasion pour rendre un hommage à la chefferie tradition-

nelle qui œuvre aux côtés des pouvoirs publics pour le mieux être des populations. Il devait par la suite féliciter le nouveau sultan de Dosso au nom des autorités de la transition pour ce nouveau titre dont il porte désormais, et a souhaité que ce titre de sultan soit porteur de paix, de progrès pour toute la communauté de Dosso et par delà à l'ensemble du Niger. Le Gouverneur de Dosso a assuré le Sultan de la disponibilité de l'administration au niveau de la région pour l'accompagner dans toutes les actions entrant dans le cadre du développement socio-économique de notre pays. Ce fût ensuite le moment tant attendu : la remise du témoin (un sabre et une canne royale) symbole du pouvoir par le Gouverneur de Dosso, à l'Emir de Kebbi, qui à son tour l'a remis au Sultan de Dosso Maïdanda Saidou.

L'émir de Kebbi Mahamadou Méra, en prenant la parole, s'est réjoui de cette marque de confiance et a au nom des populations du Nigeria, a remercié les populations de Dosso pour l'organisation de la présente cérémonie qui, a-t-il précisé, est la marque de l'attention que les autorités nigériennes accordent à la chefferie traditionnelle. Le Sultan Maïdanda Saidou devait par la suite faire un tour d'honneur pour saluer les populations de Dosso. Plusieurs manifestations de réjouissance ont également eu lieu au cours de cette cérémonie.

Mahamane Amadou, correspondant de l'ONEP à Dosso

● Campagne référendaire

Messages des partis politiques



Déclaration du PARTI DEMOCRATIQUE DU PEUPLE (PDP-ANNOUR)

“Camarades militantes, militants, sympathisants du PDP-ANNOUR,

Le Niger amorce aujourd'hui une page de son histoire, avec les élections référendaires qui consistent à soumettre au peuple une nouvelle constitution. Par cet acte, le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie imprime de la manière la plus claire sa volonté de respecter son engagement de restaurer la démocratie dans les délais impartis.

Le projet de Constitution qui nous est soumis pour être approuvé le 31 Octobre 2010, a fait l'objet de discussion au niveau du Conseil Consultatif National, après son élaboration par la Commission des textes fondamentaux. Notre parti, le PDP-ANNOUR a participé activement au niveau de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République (AFD/R) à l'étude et aux observations du texte. Dans l'ensemble le Bureau Politique du PDP-ANNOUR estime que ses principales préoccupations ont été prises en compte, nonobstant le fait qu'un texte juridique ne peut dans un premier temps être irréprochable et que c'est à la pratique que seront relevées les lacunes.

Chers camarades,

Le PDP-ANNOUR, soucieux du bien être des Nigériens demande à ses militantes, militants et sympathisants de voter OUI pour cette Constitution qui, nous l'espérons est un gage de retour de notre pays à la démocratie et à la réconciliation nationale. Avec les récents événements survenus dans le Nord sur les mines d'Arlit, notre pays a plus que jamais besoin que ses filles et ses fils resserrent les rangs afin de répondre au diapason d'un monde en perpétuels changements d'ordre climatique, économique et politique.

Le Bureau Politique du PDP-ANNOUR réitère sa confiance quant à la capacité du CSRD de mener à bon port la transition avec les engagements pris initialement qui sont : la Restauration de la démocratie ; l'assainissement financier dans un esprit de justice et d'équité ; la réconciliation de tous les nigériens. Il appelle par conséquent ses militantes, militants et sympathisants à sortir massivement le 31 Octobre pour voter OUI la nouvelle Constitution.

Vive le PDP-ANNOUR Vive le Niger”

Déclaration du Parti ADP-ZUMUNCI

**“Bis'mil'lahir Rahman Rahim,
Ariahum'ma sal'li alaa Muhamadu wa alaa
alihi was salim.**

As salamu alaikum,

Le Parti ADP-ZUMUNCI a l'honneur, le plaisir et la joie de se présenter à vous pour renforcer la conviction de ses fidèles militants et pour attirer vers lui ceux qui ne le connaissent pas suffisamment. Le Parti ADP-ZUMUNCI, présidé par Issoufou Bachard, est le quatrième parti reconnu officiellement.

GASKIA TAHI KOBO

Le Parti ADP-ZUMUNCI a pris l'engagement de lutter pour valoriser la culture fondamentale nigérienne. Nous ne pouvons pas penser comme des non Nigériens et pouvoir résoudre les Problèmes des Nigériens !! ADP-ZUMUNCI a eu connaissance de l'avant projet de la 7^{ème} Constitution mais n'a aucune idée du Projet de la 7^{ème} Constitution soumis à l'appréciation du Peuple. Doit-il dire oui pour une loi qu'il ignore ? Assurément non !!!

De l'avant projet de la 7^{ème} Constitution, le Parti ADP-ZUMUNCI constate : Le système capitaliste et le régime semi-présidentiel choisis ne peuvent permettre au Niger de se développer.

Les Nigériens doivent s'organiser pour se développer sans hypothéquer l'avenir du Niger,

GASKIYA TAHI KOBO

La culture d'un peuple est son vaccin contre toute

pression étrangère, accrochons-nous à notre culture et nous verrons tout clairement,

Le Parti ADP-ZUMUNCI, présidé par Issoufou BACHARD, est convaincu que le Projet de la 7^{ème} Constitution qui leur est caché pour qu'il ne découvre pas des pillules amères contre les Intérêts fondamentaux du Niger ne changera pas la forme actuelle de l'Assemblée Nationale ni celle de l'administration publique nigérienne qui ne peuvent permettre au Niger de sortir de sa pauvreté intellectuelle et économique.

Le Parti ADP-ZUMUNCI demande à tous les Nigériens de résister et de ne jamais dire OUI à un Projet de Constitution dont la finalité ne garantit pas :

Une Assemblée nationale décentralisée,
Une administration publique qui n'est pas une copie de celle du colonisateur,

- Une école gratuite à tous les niveaux et adaptée aux réalités nigériennes, c'est-à-dire celle qui répond aux besoins et aux objectifs du Niger,

Des soins de Santé gratuits pour tout le Peuple,
Un système judiciaire indépendant réellement et dépouillé de toute emprunte coloniale ,

VOTEZ NON contre ce "Projet de Constitution caché à certains partis politiques dont ADP-ZUMUNCI ignore le contenu

GASKIYA TAHI KOBO”

Déclaration du MPC Wangari

“Nigériennes, Nigériens,

L'année 2009 a été pour notre pays une période de bouleversement politique et institutionnel. Ainsi, du fait de l'égoïsme et de l'égoïsme de nos gouvernants, le processus démocratique fut interrompu par l'armée nigérienne le

18 février 2010, plongeant ainsi notre pays dans un Etat d'exception.

Nigériennes, Nigériens, mes chers compatriotes ;

Le MPC Wangari invite l'ensemble de ses militants à aller tous voter Oui, au référendum en faveur de la nouvelle Constitution afin de déclencher le retour de notre pays à une vie constitutionnelle et démocratique normale.

Vive le MPC Wangari

Vive le Niger

Que Dieu assiste notre beau pays, Amen”



MESSAGE DU RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES (R.D.P.-JAMA'A)

“Militantes, militants et sympathisants du R.D.P.JAMA'A,

Le 31 octobre 2010, conformément au chronogramme de la transition en cours et à l'instar de nos autres concitoyens, nous devons, Incha Allah, accomplir notre devoir de citoyens pour ce qui est des élections référendaires. Il s'agit sans conteste, de l'accomplissement d'un acte civique de haute portée patriotique et républicaine. A travers cet acte, vous êtes appelés à jouer un rôle déterminant, quant au devenir de notre pays.

Conscients de cela et de la responsabilité militante qui vous incombe, vous attendez à juste titre l'orientation et les directives de votre Parti, susceptibles de vous aider à accomplir votre devoir à travers un vote utile, tout en mettant exclusivement en avant les nobles idéaux de notre Parti et l'intérêt supérieur de notre pays.

Camarades militantes, militants et sympathisants ;

Il vous souviendra sans doute, que de son accession à la souveraineté nationale à nos jours, notre pays a connu l'expérience enrichissante et variée de six (6) Constitutions, aussi bien de type présidentiel que semi-présidentiel. Au R.D.P.-JAMA'A, Parti de sagesse, nous restons convaincus que

l'ensemble de la classe politique du pays saura tirer les justes et édifiantes leçons qui s'imposent (à elle) suite aux multiples soubresauts qui ont hélas émaillé la vie politique de notre pays.

Camarades militantes, militants et sympathisants ;

Il est connu de tous, que le R.D.P.-JAMA'A, depuis 1999, a combattu sans relâche les dispositions constitutionnelles ayant toujours entravé toute manifestation de la vérité sur l'ignoble assassinat du feu Président de la République, le Général Ibrahim Baré Mainassara et de ses compagnons d'infortune (paix à leurs âmes). Notre Parti s'est aussi farouchement opposé et cette fois-ci, en synergie avec notre grand groupe politique, l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République (AFDR), aux articles ségrégationnistes et iniques, cherchant à exclure des Nigériens de la vie politique de leur pays, sous le prétexte fallacieux d'âge et de diplômes.

Camarades,

Comme vous l'avez constaté, l'actuel projet de Constitution a pris en compte l'essentiel de nos justes et légitimes préoccupations. C'est pourquoi, le R.D.P.-JAMA'A, parti de paix, de justice et d'Unité Nationale, qui a toujours œuvré pour l'édification d'un Niger émergent, invite l'ensemble de nos militants et sympathisants à voter massivement OUI au scrutin référendaire du 31 octobre 2010.

Vive le R.D.P.-JAMA'A ;

Vive le Niger”

● **Présentation, hier après-midi, du «rapport de mise en œuvre de la feuille de route» par le ministre de la Fonction publique et de l'Emploi**

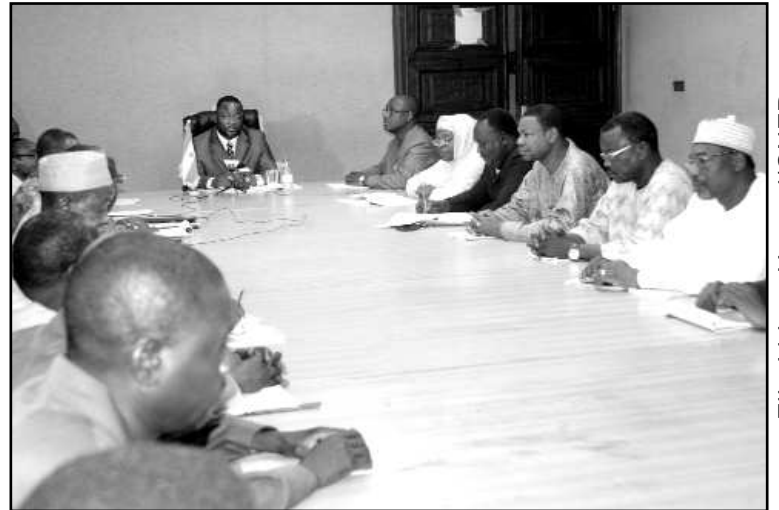
Un taux global de réalisation appréciable des actions à conduire

Le ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, M. Yahaya Chaibou, a présenté, mardi après-midi, le «rapport de mise en œuvre de la feuille de route pour le premier trimestre août septembre octobre 2010» que le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, lui a remise le 11 août dernier.

Dans l'exposé qu'il a présenté devant la presse, le ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, M. Yahaya Chaibou, a indiqué que, « de l'évaluation concernant ce premier trimestre (se

résumant à environ 70 jours), il ressort que le mandat reçu du Premier ministre connaît un taux global de réalisation de 70,25%, soit 36,11% pour toute la période de Transition ». M. Yahaya Chaibou, avait auparavant

rappelé que, « le mandat reçu comporte, outre les objectifs transversaux, quatre (4) objectifs sectoriels, généraux. Il s'agit d'assainir les cadres institutionnels et juridiques ; assurer une culture de protection sociale pour les travailleurs et leurs familles; assurer des services d'encadrement et de promotion de l'emploi ; assurer un mécanisme de management efficace, efficient et



Eih. Idrissa Hamani/ONEP

Lors de la présentation du rapport, hier

● **Préavis de grève de 72 heures des enseignants contractuels du secondaire**

La FENACES «n'est pas liée au préavis de grève de 72 heures»

La Fédération Nationale des Agents Contractuels de l'Enseignement Secondaire (FENACES), créée, hier, au siège de l'Union Syndicale Progressiste des Travailleurs (USPT), a rendu public, le même jour, une déclaration par laquelle elle informe les contractuels du secondaire qu'elle n'est pas liée au préavis de grève de 72 heures signé par les agents intégrés à la Fonction publique qui prend effet à compter du mercredi 20 octobre 2010.

Dans la déclaration qu'elle a rendue publique, hier par la voie de M. Ali Bawa, Secrétaire général du SYNACES, la FENACES, qui est composée du Syndicat national des agents contractuels de l'Enseignement secondaire (SYNACES), du Syndicat national libre des contractuels de l'enseignement secondaire (SYNALCES) et de l'Union démocratique des agents contractuels de l'Enseignement secondaire (UDACES), proclame ainsi sa « non appartenance à la CNCE car celle-ci n'est pas dirigée aujourd'hui par des enseignants contractuels».

De même, la Fédération Nationale des Agents Contractuels de l'Enseignement Secondaire « s'engage à défendre valablement les enseignants contractuels de l'enseignement secondaire et de les représenter partout où besoin se fait sentir en tant que seul cadre digne et crédible pour agir au nom des contractuels de l'enseignement secondaire». Par ailleurs, souligne la déclaration, ce cadre qui reste ouvert à tout syndicat de contractuels de l'enseignement qui désire y adhérer» appelle ses «militants à ne plus obéir aux mots d'ordre de la CNCE». D'ores et

déjà, «la FENACES informe donc les contractuels du secondaire qu'elle n'est pas liée au préavis de grève de 72 heures signé par les agents intégrés à la Fonction publique qui prend effet à compter du mercredi 20 octobre 2010». «Cependant, la FENACES demande au gouvernement de créer les conditions nécessaires à un dialogue franc et fructueux autour de tous les problèmes des contractuels dont la question urgente du non renouvellement de contrat», concluent les trois signataires de la déclaration conjointe.

● S.S.Manzo

transparent en matière de fonction publique, et travail. Onze (11) résultats attendus sont retenus dans cette feuille de route, pour traduire le niveau d'atteinte de ces objectifs, pour toute la période de Transition. Chacun de ces résultats attendus est décliné en un certain nombre de lignes d'actions à conduire pour leur obtention effective. Ces lignes d'action se chiffrent, au total, à quarante trois (43). Les interventions prévues pour se réaliser dans le courant du premier trimestre, à savoir la période août-octobre 2010 couvrent vingt trois (23) de ces lignes d'actions». Le

ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, qui était entouré de tout son staff, a précisé que, «cette évaluation ne couvre pas les effets et impacts» du travail engagé avant d'estimer qu'il s'agit là d'un « exercice qui est une source de motivation des agents» auxquels M. Yahaya Chaibou demande davantage d'engagement. Enfin, pour inciter l'Etat à appuyer davantage le ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi, le ministre Yahaya Chaibou a souligné que les résultats ont été obtenus «sur la base des moyens de base ordinaires».

● S. S. Manzo

Communiqué de décès

La famille GARBA HAMADOU dit Karoukoye à Garankédey, Dosso ; Boboye, Agadez ; La famille GOUROUZA à Garankédey, Dosso, Boboye, Agadez Goudel; Niamey ; La famille ABDOU KARMAZI à Niamey, Goudel et Say ; La famille Elhadji MALIKI ABDOUL AZIZ à Say, Niamey ; La famille TEGAMA ALFARI à Niamey ; La famille BOUBOU SOW à Niamey ; La famille AMADOU MAIGA à Niamey ; LA famille Elhadji HIMA HAMANI à Niamey ; Elhadji AMADOU HASSANE dit Niamey à Garankédey, Dosso, Niamey ; La famille ALI MAIGA GARANTCHE à Goudel, Niamey et Lomé ; Elhadji ADAMOU DIORI à Nikki, Goudel, Niamey ; Elhadji DJIBO MOSSI dit Koudizé à Nikki, Niamey et Maradi ; Le Général de Division SEYNI GARBA à Niamey, Paris et Dakar ; Colonel HAROUNA DJIBO HAMANI à Niamey ; Elhadji HAMIDOU DIORI à Niamey ; Elhadji ABDOURAHAMANE MOUSSA dit Elhadji Manou à Niamey.

Ont le regret de vous annoncer le décès de leur fils et petit fils l'Elève Officier d'Active **IBRAHIM SEYNI GARBA dit Ibou**. Décès survenu le 19 Octobre 2010 à Ouagadougou.

Le corps arrivera à Niamey aujourd'hui, 20 octobre 2010 par vol spécial.

La levée du corps aura lieu le **Jeudi 21 octobre 2010 à 08 h 30** à la morgue de l'Hôpital National de Niamey suivi de l'enterrement au cimetière Musulman de Yantala.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AO/BAGRI/2010

pour les travaux de climatisation des locaux devant abriter les services de la BAGRI-NIGER.SA

Les personnes physiques ou morales, ou leur groupe-ment, sont informés que la société anonyme **Banque Agricole du Niger (BAGRI-NIGER.SA)**, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition du matériel de climatisation et de froid ainsi que leurs accessoires selon les indications ci-après :

1. SPLITS

90 climatiseurs split-system muraux de 1,5 ; 2 et 2,5cv, à détente directe, utilisant comme gaz réfrigérant du HCFC et dotée de système de télécommande sans fil seront fournis. Ils équiperont les bureaux au siège et dans les agences.

2. ARMOIRE DE CLIMATISATION

Six (6) armoires de climatisation de 5cv, à détente directe, utilisant comme gaz réfrigérant du HCFC et dotée de système de télécommande sans fil seront fournies. Elles équiperont le hall et les locaux informatiques au siège.

3. ACCESSOIRES DE POSE

Les accessoires de pose cuivre qualité frigorifique, armaflex, câbles, disjoncteurs de proximité, supports métalliques et BA, goulottes, tuyau EU d'évacuation seront livrés avec les équipements pour leur pose.

4. INSTALLATIONS & PRESTATIONS

Il s'agit de l'installation effective des équipements par des techniciens agréés, et leur mise en route.

5. FORMATION

Les fournisseurs du matériel doivent prévoir des formations de type basic sur la manipulation (télécommande et appareillage de protection) des équipements.

6. MAINTENANCE

Les fournisseurs du matériel doivent garantir un accompagnement de la banque dans l'utilisation. Ces travaux de maintenance doivent être coordonnés par un ingénieur spécialisé en froid et climatisation et menés par des équipes H/24 pour permettre une exploitation continue à tout temps.

La concurrence est ouverte aux personnes physiques ou morales, ou leurs groupements, remplissant les conditions édictées dans le cahier des charges.

Les spécifications détaillées des équipements à fournir et des travaux à réaliser ainsi que les exigences du cahier des charges peuvent être consultés gratuitement au Siège de la BAGRI (Place TOUMO).

Les offres techniques et financières, présentées en un (1) original et quatre (4) copies, et accompagnées d'une garantie bancaire de soumission correspondant à 2% du marché, doivent parvenir sous plis fermés **au plus tard le 28 octobre 2010 à 9h30 mn heure locale** à l'adresse suivante : Direction Générale de la BAGRI-NIGER ; Avenue de l'O.U.A. ; Place TOUMO ; B.P. 12.494 Niamey ; Tél. (00227) 90.19.60.02. L'ouverture des offres, ouverte aux soumissionnaires, interviendra **le même jour à 9h45 mn**, suivie de l'analyse technique des dossiers par un Comité d'experts commis à cet effet.

Toutes les phases de décaissement seront couvertes par des garanties bancaires. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt. La Banque Agricole se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.



Marchés Publics

République du Niger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction du Budget et des Investissements B.P. 255 - Niamey
Avis d'appel d'offres n°04/2010/CNSS
pour la fourniture de matériel roulant à la
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres en un lot unique pour la fourniture de cinq(5) véhicules légers de pool Berline

Les offres doivent être accompagnées des documents ci-après:

- la soumission ;
- une caution bancaire d'au moins 2 % du montant du marché ;
- une ligne de crédit de 10.000.000 F CFA ;
- une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
- une attestation de situation fiscale (ASF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale ;
- une attestation d'inscription au registre du commerce ;
- une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois.

Les soumissionnaires peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres moyennant la somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs offres conformément à la présentation décrite dans le dossier d'appel d'offres **au plus tard le 29 Octobre 2010 à 9 heures** à la Direction Générale de la CNSS sise au rond point Maourey : Tel 20 73 35 17 / 20 73 35 18.

Les plis seront ouverts le même jour à 10 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir les informations complémentaires et examiner les dossiers d'appels d'offres à l'immeuble CNSS (Direction du Budget et des Investissements), B.P. 255 - Niamey : Tel : 20 73 43 54



COMMUNIQUE RAPPEL DERNIER DELAI DE PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DU 3^{ème} TRIMESTRE 2010

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du **troisième trimestre 2010** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 octobre 2010**, délai au delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Elle rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

La Directrice Générale de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.



Avis d'Appel d'Offres

Date: 12 Octobre 2010

AON No: PS/05/10/CONCERN

I Le Directeur National de l'ONG Concern invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et pose de 2 kits complets de panneaux solaires destinés à l'équipement de deux (2) CSI dans les communes de Teberam et Bambaye département de Tahoua.

Les travaux sont regroupés en un seul (1) lot dont le détail suit:

N°	Communes	CSI	Panneaux Solaires
1	Bambaye	Safarfari	1 Kit complet (Eclairage, ventilation et réfrigération)
	Teberam	Guidan Melli	1 Kit complet (Eclairage, ventilation et réfrigération)
Total Général			2 Kits complets

II Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les locaux de l'ONG CONCERN à Niamey et Tahoua : Tél. 20 75 25 51, 20 75 54 25 ou aux 61 05 18/20 61 02 51 BP 118 Tahoua

III. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA.

IV. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Cinq Cents mille (500 000) francs et déposées **le vendredi 12 Novembre 2010 à 09 heures 00** au secrétariat de l'ONG CONCERN à Tahoua.

V. Les plis seront ouverts **le vendredi 12 Novembre 2010 à 09 heures 30** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, à la salle de réunion de l'ONG CONCERN à Tahoua.



Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) au Niger cherche pour son bureau à Niamey : Un/une Technicien(ne) Système d'Information (SI)

Responsabilités

Sous la supervision de l'Ingénieur SI, le/la Technicien(ne) SI aura à exécuter les tâches suivantes :

- Installation et maintenance des équipements télécommunication et informatiques;
- Installation, programmation et maintenance des radios HF et VHF;
- Soutien technique aux utilisateurs du matériel télécommunication et informatique;
- Gestion de l'inventaire du matériel télécommunication et informatiques;
- Commandes et achats locaux de matériel télécommunication et informatique;
- Participation à la formation et à l'encadrement de l'équipe des opérateurs radio;

Expériences et formation demandées

- BAC+3 – études en ingénierie des Télécommunications, Électronique, Informatique ou équivalente
- 3 ou 4 ans d'expérience minimum dans une fonction similaire
- La connaissance et expérience avec le système Lotus Notes sont un atout;
- Avoir une solide expérience dans le domaine de la radiocommunication (installation et compréhension des systèmes radio HF & VHF);
- Disposition pour faire des installations de systèmes radio à l'extérieur avec effort physique
- Avoir une bonne expérience dans le domaine d'exploitation de réseaux informatiques et l'utilisation et dépannage de l'environnement Microsoft Windows XP Professionnel en entreprise en particulier;
- Très bonnes connaissances de la langue française et bonnes connaissances de la langue anglaise (parlé et écrite);

Qualités personnelles

- Capable de gérer le stress et de travailler de

manière indépendante

- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Esprit d'équipe et sens de la discrétion professionnelle
- Capacité à intégrer les règles et procédures de l'institution, intérêt pour l'action humanitaire
- Disponibilité pour voyager dans d'autres sites CICR

Lieu de travail :

Basé à Niamey, avec déplacements dans les zones opérationnelles du CICR au Niger et au Mali (Agadez, Gao, Bamako)

Date d'entrée en fonction : Immédiat

Dépôt des dossiers : Lettre de motivation, Curriculum Vitae, lettres de recommandation (copie), diplômes (copie), certificats de travail (copie) certificat de nationalité nigérienne (copie) et carte ANPE valide à l'attention de

**Administrateur
CICR
BP 13702, Niamey**

Merci de préciser " **Technicien IT** " sur l'enveloppe

Clôture des dossiers : Le 03 Novembre 2010

En alternative, ces documents peuvent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : institution2009@yahoo.fr

NB : seules les candidats qui ont envoyés le dossier complet et qui correspondent aux critères exigés seront contactés pour la suite.

Les dossiers de candidature ne pourront pas être retournés.

Étude de Maître ABDOU INAZEL Abderahmane, Notaire
 Rue du Petit Marché, Face Photo ADC/ BP. 11754 Niamey - Niger
 Tél 21 76.58.18 - Tel/Fax : 20.73.97.88/ Email :
 inazelabder@yahoo.fr

CONSTITUTION DE GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Aux termes d'un acte reçu le 1^{er} Octobre 2010 par le Notaire soussigné, il a été constitué un Groupement d'Intérêt Economique dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : AIKI

Objet : : L'exploitation artisanale minière,
 D'une manière générale, toutes opérations commerciales, de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de favoriser l'extension et le développement du groupement et d'améliorer les résultats des activités et notamment, l'étude, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes.

Siège social : Niamey, Quartier Foulani Kouara, Porte n°2739, BP. 10.267 (République du Niger)

Capital : Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA,

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Administration : Monsieur NA-ALLAH GOUZAE

Dépôt au Greffe - Immatriculation : Une expédition des statuts du Groupement d'Intérêt Economique a été déposée le 12 Octobre 2010 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey où ledit Groupement a été immatriculé sous le numéro : **RCCM-NI-NIA-2010-C-2596**.

Étude de Maître ABDOU INAZEL Abderahmane, Notaire
 Rue du Petit Marché, Face Photo ADC/ BP. 11754 Niamey - Niger
 Tél 21 76.58.18 - Tel/Fax : 20.73.97.88/
 Email : inazelabder@yahoo.fr

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître ABDOU INAZEL Abderahmane le 11 Août 2010, il a été constitué la société anonyme dénommée «**Société d'Exploitation de Manganèse du Niger** » en abrégé «**SEMN sa** », ayant pour :

OBJET PRINCIPAL : Les recherches, l'exploration, l'exploitation, la production et la commercialisation du manganèse ou tout autre minéral entrant dans l'exploitation des mines ; L'exploration, l'exploitation et la commercialisation dans le domaine minier ; Les prestations de service en matière de consultation dans le domaine minier aux sociétés minières ; L'Assistance et Conseil en matière d'exploration et d'exploitations minières ; L'intermédiation et gestion de contrats minières ; Le suivi et l'évaluation de l'exécution de projets d'explorations et d'exploitations minières ; L'importation et la fourniture d'équipements et matériels entrant dans le cadre de l'exploration et l'exploitation minières ; L'intermédiation et la location des immeubles et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : Niamey, Quartier château I, BP: 12.795 (République du Niger).

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

Capital : DIX MILLIONS (10.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de DIX MILLE (10.000) FCFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites et libérées intégralement de leur valeur nominale par chacun des souscripteurs.

ADMINISTRATEURS :

- 1) Monsieur PARAISO AYAO,
- 2) Monsieur OUMAROU Abdou,
- 3) Monsieur DIALLO S. Mahamane,
- 4) Monsieur PARAISO Souleymane Vincent,
- 5) Monsieur Illiassou IDY TAMBARI,
- 6) Monsieur Ousmane ADAM GALI,
- 7) Monsieur PARAISO Ibrahim Illolo,
- 8) Monsieur ATTIOPOU Naka,
- 9) Monsieur GLIKOU EKOUE Joseph,

Commissaires aux comptes : **Titulaire** : Cabinet YERO GARBA, 97, Rue du Sahel Terminus, BP. : 11.146 Niamey (NIGER),
Suppléant : Monsieur ABDOU BAOUA, Expert Comptable, demeurant à Niamey (République du Niger).

DÉPÔT AU GREFFE : Dépôt au greffe des pièces constitutives et immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier de Niamey le 11 Octobre 2010 sous le numéro **RCCM NI-NIA-2010-B 2580**.



Société de Gestion et d'Intermédiation du Niger SA
 Société d'Intermédiation Financière et de Bourse au capital de 200 000 000 F C.F.A
 N° Agrément CREP/MF : SGI-016/2000 NIF : 3929/ RC : 367/RCCM/99

AVIS DE CONVOCATION (Report)

La Société de Gestion et d'Intermédiation du Niger (SGI-Niger SA) informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Mixte, qui devait se tenir le Samedi 30 octobre 2010 à partir de 09 heures au siège de la dite société, est reportée à une date ultérieure.

La Société de Gestion et d'Intermédiation du Niger, tout en se tenant disponible à apporter à ses actionnaires toutes informations nécessaires à ce sujet, les remercie pour leur aimable compréhension.

**LE PRESIDENT
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

moovworld
 Appelez à l'international au prix du local. no limit

149 Fcfa la 1ère minute

99 Fcfa à partir de la 2ième minute

**Vers les réseaux Moov et Etisalat
 (Togo, Nigeria, Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon et Centrafrique)**

Service Clients : 888 (appel gratuit) – www.moov.ne

● Guinée Conakry/Election

Doute sur la tenue du second tour de la présidentielle

Tirs, jets de pierre et barricades : le climat se tend à cinq jours du second tour de l'élection présidentielle en Guinée, jetant le doute sur un vote censé sceller le retour à un régime civil après le putsch de décembre 2008.

Arrivé en tête au premier tour avec 44% des suffrages, l'ex-Premier ministre Céloù Dallein Diallo accuse le président de la commission électorale (Ceni) de favoriser son adversaire Alpha Condé, l'opposant historique arrivé deuxième avec 18% des voix, et menace de boycotter le scrutin de dimanche. "Aller aux urnes dans ces circonstances conduira à un chaos total. Dans le scénario actuel, personne n'acceptera les résultats. L'instance électorale a perdu toute crédibilité", a estimé Mohamed Jalloh, expert guinéen à l'International Crisis Group.

Les enjeux sont importants pour cet Etat producteur de bauxite, pauvre, ethniquement divisé et situé au coeur d'une région relativement instable et fragile comptant en autres la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Les 10 millions de Guinéens aspirent à tourner la page de 50 ans de régime autoritaire et ont voté dans le calme au premier tour de la présidentielle, le 27 juin, bien que la Cour suprême ait dû corriger certaines irrégularités avant d'en valider le résultat. Mais leurs espoirs se sont transformés en frustration et en violences de rue à la suite des reports répétés du second tour, dont la tenue est désormais de plus en plus douteuse, même si Condé déclare ne pas vouloir tenir compte des menaces de boycottage de Diallo. "Il faut d'urgence que les deux camps soutiennent le rôle de la Ceni dans l'organisation du second tour", a déclaré John Stremlau, vice-président de l'organisme de surveillance des élections du

Centre Carter d'Atlanta, se disant inquiet des risques de violences.

Le gouvernement à dominante militaire a menacé lundi de réprimer durement les auteurs de troubles à la suite d'une journée d'incidents provoqués par de jeunes manifestants qui ont perturbé la circulation et dressé des barricades à Conakry et autour de la capitale. "Des individus ont continué ce matin à occuper les grands axes de notre pays pour interrompre la circulation des voitures, menacer des passagers, détruire des véhicules et s'en prendre aux gens. Cela ne peut pas durer", a déploré lundi soir le Premier ministre, Jean-Marie Doré. Il a précisé avoir donné instruction à la police et à la garde nationale de rétablir l'ordre "par tous les moyens". Des tirs ont été entendus dans la soirée dans le quartier d'Hamdallaye.

Un peu plus tôt, lors d'une visite dans un autre quartier de la capitale, le général Sékouba Konaté, chef de la junte, a essuyé

des insultes de la part de jeunes gens lui reprochant les cahots du processus électoral. L'armée contrôle le pays depuis le coup d'Etat de 2008, mais Konaté s'est attiré les bonnes grâces des Etats-Unis et de la France, l'ancienne puissance coloniale, en s'engageant à remettre le pouvoir aux civils au terme du processus électoral. Certains analystes craignent un possible déchaînement de violences intercommunautaires, faisant valoir que Diallo et Condé incarnent respectivement les ethnies peule et malinké, les deux principales qui composent la Guinée. Dans un souci d'apaisement, ils se sont engagés ce mois-ci à ne pas exclure du gouvernement celui des deux qui perdra les élections, mais le respect de ce pacte reste aléatoire au vu de l'animosité qui s'accroît entre les deux camps.

(Reuters)

● France/Mobilisation contre la réforme des retraites

Les violences font planer un risque de paralysie

La France a vécu hier une nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites avant son vote par le Sénat sur fond d'actions violentes de bandes de jeunes et de menace de paralysie du pays.

Les syndicats espéraient faire de cette sixième journée de grèves et de manifestations un succès qui obligera le gouvernement à ouvrir des négociations pour modifier son projet qui reporte de 60 à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite. Mais le Sénat continue à examiner le projet de loi à marche forcée et entend siéger jusqu'à dimanche si la guerre d'amendements menée par l'opposition oblige les sénateurs, qui entendent achever le processus jeudi, à jouer les prolongations. Le président Nicolas Sarkozy a répété mardi que cette réforme était essentielle et qu'elle serait menée à son terme. "Un chef de l'Etat a des devoirs aussi vis-à-vis des plus jeunes et vis-à-vis des déséquilibres fondamentaux de son pays", a-t-il déclaré à Deauville (Calvados) à l'issue d'un sommet entre la France, l'Allemagne et la Russie.

Il a d'ailleurs reçu l'appui d'Angela Merkel, dont le gouvernement a repoussé l'âge de la retraite à 67 ans. "La population en Allemagne comme en France ne pourra pas éviter de regarder la vérité en face", a-t-elle dit lundi sur France 2. "Et la vérité, c'est que les gens vivent plus vieux.". Mais ce message n'est pas bien accueilli dans la rue. Les syndicats espèrent battre grâce aux 277 défilés organisés dans toute la France le record atteint il y a une semaine, lorsqu'ils estimaient avoir fait manifester 3,5 millions de personnes, 1,23 million selon la police. A la mi-journée, le ministère de l'Intérieur estimait le nombre de manifestants à 480.000, contre 500.000 le 12 octobre.

A Marseille, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont commencé à défilé et les syndicats annoncent que la mobilisation devrait être supérieure à celle d'une semaine plus tôt, où les organisateurs ont dénombré 230.000 personnes. Les lycéens restent aussi mobilisés avec 379 lycées perturbés selon le ministère de l'Education nationale et

plus de 850 établissements bloqués selon le syndicat étudiant Fidl. Des incidents souvent violents ont éclaté entre les forces de l'ordre et des jeunes, comme à Nanterre, près de Paris, mais surtout à Lyon, où des scènes de guérilla urbaine accompagnées de pillages de magasins ont eu lieu.

A Deauville, Nicolas Sarkozy en a appelé à la responsabilité de "l'ensemble des acteurs" pour éviter les débordements et a annoncé qu'il tiendrait une réunion dès son retour à Paris pour veiller au rétablissement de l'ordre. C'est pourtant moins le nombre de manifestants que le mouvement de grève qui est surveillé par le gouvernement confronté à un risque de paralysie progressive du pays. Si les grèves sont moins suivies dans les transports et les services publics à mesure que le mouvement se prolonge, le blocage des raffineries et des dépôts de carburant pèse de plus en plus sur l'économie française.

L'Union des importateurs indépendants pétroliers (UIP), évoque entre 500 et 1.000 stations-service en rupture partielle d'approvisionnement, mais le nombre de stations-service totalement fermées est très difficile à établir et la situation se traduit par la multiplication des files d'attente. La FNTR, principale fédération de transporteurs routiers, a mis en garde contre un risque de pénurie en précisant que près de la moitié des pompes dédiées aux routiers sont à sec. "Une situation de pénurie de carburant est en train de s'installer et demain sera le point de rupture. La fin de semaine risque d'être très difficile", a déclaré à Reuters Nicolas Paulissen, délégué général adjoint de la FNTR. "Sans camions, il est impossible d'approvisionner les usines et les magasins et l'économie est paralysée", explique-t-il en estimant que les grandes surfaces pourraient connaître des problèmes d'approvisionnement en produits frais dans les jours prochains, de même que les restaurants.

Le patronat français s'est lui aussi alarmé de l'impact du mouvement de grève sur des entreprises déjà fragilisées par la crise économique. "Nous sommes inquiets, inquiets y compris pour nos entreprises", a dit lors d'une conférence de presse Laurence Parisot, la présidente du Medef, évoquant le bâtiment, les travaux publics et la chimie.

L'exécutif est jusqu'ici plus enclin à limiter les perturbations, en débloquent les dépôts de carburant par la force publique ou en réquisitionnant les salariés de raffineries, qu'à répondre aux revendications syndicales.

Le président français a d'ailleurs annoncé que la réunion d'hier soir devrait consacrer aux moyens de "débloquent un certain nombre de situations", sans plus de précisions. Le gouvernement parie sur deux échéances

qui pourraient provoquer l'essoufflement du mouvement en fin de semaine: le vote du Sénat et les vacances scolaires de la Toussaint. Il reste à connaître la réaction des syndicats, qui se réuniront demain pour décider de la suite du mouvement. La CFDT souhaite adapter sa stratégie à la "nouvelle séquence" qui s'ouvrira la semaine prochaine tandis que quatre syndicats sur huit, dont la CGT, ont marqué pour l'instant leur volonté de poursuivre la mobilisation après l'adoption du texte.

(Reuters)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) rappelle aux :

- Etablissements publics,
- Sociétés d'Etat,
- Sociétés d'Economie mixte,
- Collectivités territoriales,
- ONGs et Projets de développement,

qu'ils restent soumis au régime de l'Ordonnance n°2002-007 du 18 Septembre 2002 modifiée par l'Ordonnance n°2008-06 du 21 février 2008 portant code des marchés publics au Niger.

Au sens de l'article 2 dudit code, **«les marchés publics sont des contrats écrits, conclus à titre onéreux pour la réalisation de travaux, la livraison de fournitures, la prestation de services et la délégation de services publics par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les sociétés d'Etat et les sociétés à participation financière publique majoritaire ainsi que par les personnes morales de droit privé agissant pour le compte de l'Etat ou de personnes morales de droit public lorsqu'elles bénéficient de leur concours financier ou de leur garantie, collectivement désignés ci-après sous les termes «d'autorité contractante».**

En conséquence, aucune forme de justification ne saurait servir de prétexte à quelque entité que ce soit pour se soustraire de cette obligation légale.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Monsieur MOUSSA HASSAN, de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble non bâti objet de la parcelle G de l'lot n° 4724, du lotissement KOIRATEGUI, d'une superficie de 300m².

Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude notariale de Maître ADAMO HAROUNA Daouda ou au service domanial de la Communauté Urbaine de Niamey.

Pour votre mémoire... marchez !

La marche, ce n'est pas seulement bon pour notre cur et nos vaisseaux. C'est également tout bénéfique pour le cerveau ! Selon des chercheurs américains, les adultes qui marchent au moins 10 km par semaine seraient moins exposés au risque de maladie d'Alzheimer ou d'autre forme de démence. En avant, marche !

Le Dr Kirk Erikson et ses collègues de Pittsburgh, se sont intéressés à 229 adultes âgés en moyenne de 78 ans. Tous étaient « exempts de démence ». Au cours de leurs 9 années de suivi, chacun des participants a dû noter les déplacements hebdomadaires qu'il faisait à pied. Ils ont également été soumis à des scanners cérébraux et des tests spécifiques, permettant de déterminer la présence éventuelle de troubles cognitifs, voire de démence.

« Chez certaines personnes, le volume de matière grise chute avec l'âge. Ce qui peut précéder l'apparition de troubles de la mémoire ou d'une démence », expliquent les auteurs. « Or nous avons observé que ce volume était supérieur à la moyenne chez celles qui avaient marché entre 9,6 et 14,4 km par semaine ». Ce résultat doit toutefois être confirmé, notamment au cours de travaux où les volontaires ne rapportent pas eux-mêmes leur volume d'activité physique. En attendant vous pouvez continuer à marcher, et cela quel que soit votre âge...

(Destination santé)

Des aliments pour tenir la forme !

S'ils ne peuvent pas se substituer aux traitements médicaux, il est indéniable que bien des aliments ont des vertus pour la santé. Il est vrai aussi, que le fait de bien se nourrir permet parfois, d'éloigner le médecin... Le petit livre pratique de la diététicienne Véronique Liégeois compile ainsi 100 aliments qui soignent. De l'abricot au Yuzu - un agrume originaire du Japon - en passant par l'asperge, le germe de blé et les radis, vous découvrirez les bienfaits de toutes ces bonnes choses. Dans tous les sens du terme.

Il y a par exemple des fruits, des légumes ou des germes qui participent à nous maintenir en forme. Le persil par exemple, est l'une des herbes aromatiques les plus concentrées en nutriments protecteurs. Riche en vitamine C et en bêta-carotène, il apporte également du fer, de la vitamine B9 et du calcium. Il est également très facile à utiliser et s'adapte à de nombreux plats, aussi bien cuit que cru. Autre produit santé : la goyave. Ce fruit stimule le transit et prévient la constipation. Il favorise également le fonctionnement de nos défenses immunitaires et c'est donc là une bonne idée pour varier les desserts en hiver, même en conserves. En effet, la goyave est bien difficile à trouver fraîche, sur les étals de nos régions.

Dans cet ouvrage facile à lire, vous trouverez également plein de recettes gourmandes. Smoothies aux framboises et au cassis, salade de quinoa façon taboulé feront varier les plaisirs de votre cuisine quotidienne. Et les cosmétiques ne sont pas en reste. Vous pourrez ainsi tester des recettes de produits de beauté, comme par exemple un nettoyant pour le visage au miel d'acacia.

Recette du poulet sauté aux algues et sésame

Pour 4 personnes : 2 blancs de poulet, 1 c.à s. d'huile d'olive, 2 belles pincées d'algues déshydratées, ½ citron, 1c. à s. de sésame, 2 c.à s. de sauce soja, poivre noir.

(Destination santé)

Grossesse : la dernière ligne droite

Votre enfant ressemble pratiquement à un bébé né à terme, il a précisément mis au point son propre rythme de sommeil, il réagit aux sons extérieurs... C'est le dernier trimestre de votre grossesse. Voilà le moment de vous reposer, de vous détendre et de vous préparer lentement à l'accouchement.

A partir du 7^{ème} mois, le fœtus est capable d'ouvrir les yeux. Il devient sensible aux sources lumineuses, et il va aussi prendre beaucoup de poids. Près de deux kilos en trois mois ! Tous ses organes vont se développer et vers le huitième mois, il se

mettra en position pour sa grande sortie. La tête en bas, logiquement. Ses ongles vont pousser, ses poumons pas totalement matures sont de plus en plus performants, et il accumule de la graisse. Mais sa peau reste encore assez fine.

A la 34^{ème} semaine, vous passerez une échographie pour vérifier que la croissance et le développement de Bébé se font sans problème. Il sera également temps d'organiser l'accouchement, de préparer vos affaires pour la maternité. Hé oui! Au cours du dernier mois de grossesse, Bébé peut arriver à tout moment. Si vous souhaitez bénéficier d'une périnéale, pensez donc à bien anticiper votre rendez-vous avec l'anesthésiste.

A la 34^{ème} semaine, Bébé est très occupé à sucer, à respirer, à cligner des yeux... Il tourne la tête, et « attrape des choses » comme son autre main. Et puis il étire ses jambes. Problème, il n'a plus assez de place pour sa petite gymnastique quotidienne. D'où les coups de pied vigoureux que vous ressentez. Une manière d'exprimer son envie de sortir ?

(Destination santé)

La cause de 90% des cancers du col de l'utérus identifiée

Huit types de papillomavirus humains

(HPV) ont été identifiées dans la plus vaste étude sur les génotypes HPV réalisée à ce jour.

Huit types de papillomavirus humains (HPV) sont responsables de plus de 90% de tous les cancers du col de l'utérus dans le monde, selon la plus vaste étude sur les génotypes HPV réalisée à ce jour, mise en ligne lundi par The Lancet Oncology.

Les types 16, 18, 45, 33, 31, 52, 58 et 35 ont été identifiés comme les huit HPV les plus fréquemment identifiés dans les cas de cancer du col de l'utérus. Parmi ces huit types d'HPV identifiés comme les plus à risque, trois (16, 18 et 45) sont les plus fréquents. Sachant que les 16 et 18 sont déjà la cible de deux vaccins actuellement sur le marché contre les papillomavirus.

Transmis par contacts sexuels, le HPV, identifié Harald Zur Hausen, prix nobel de médecine 2008, est extrêmement répandu et très contagieux. D'après les estimations, 70% des personnes sexuellement actives y sont exposées à un moment de leur vie, le plus souvent à l'adolescence.

Heureusement, le papillomavirus est éliminé naturellement dans la très grande majorité des cas. Mais dans 3 à 10% des cas, l'infection à HPV persiste et peut causer chez la femme des lésions du col de l'utérus, qui peuvent entraîner un cancer.

(L'EXPRESS.fr)

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMARA MAMADOU, Notaire à Niamey, B.P : 11.716-Tel : 20.73.27.56, Immeuble ALFATA OULD MOHAMED, Avenue de l'AREWA, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti objet de la parcelle n° D de îlot 6635 du lotissement Sary Koubou d'une superficie de Trois cent cinquante deux (352) mètres carrés au nom de HASSANE GANDA

Toute personne qui l'aurait retrouvé ou qui le détiendrait pour une cause quelconque est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude du Notaire ci-dessus indiqué ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Me MAHAMANE NAKOBO, Notaire à Niamey B.P. 10.453, Tél. 73 43 51, de la perte de l'acte de cession objet de la parcelle n° I de l'îlot n° 1368 lotissement Yantala au nom de Monsieur SEYDOU HAÏNIKOYE.

Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée.

INCROYABLE MAIS VRAI Football : 3 joueurs intoxiqués après avoir bu de l'eau donnée par l'adversaire

Que s'est-il passé à la mi-temps de ce match de montée en première division entre Hijos de Acosvinchos et Sport Ancash, deux équipes péruviennes de deuxième division ? Aldrin Pérez, président du club des Hijos, a expliqué qu'un membre technique de Sport Ancash a donné de l'eau à ses joueurs à la mi-temps, rapporte TV5Monde. Jusque là, rien de bien inquiétant...

Mais voilà, trois joueurs de l'équipe des Hijos sont tombés sur le terrain quelques minutes après la reprise du match, et ont dû être transportés à l'hôpital ! Un quatrième a aussi été pris de nausée!

Affaire suspecte quand même !

Des analyses ont été pratiquées et ont montré que les joueurs avaient été drogués à la benzodiazépine, un profond sédatif !

Les rafraîchissements de la mi-temps ont tout de suite été suspectés, bien sûr ! En effet aucun joueur de l'équipe adverse n'en avait bu...tiens, tiens !

Voilà une technique un peu cavalière pour remporter un match important... maintenant il faut quand même être bien naïf pour penser que cela puisse passer inaperçu!

Connaissez-vous d'autres techniques "extrafootballistiques" qui pourrait être employées pour remporter un match capital?

(Zigonet)

H O R O S C O P E

<p>BÉLIER 21 mars - 19 avril</p> <p>Un peu d'inspection vous révélerait les côtés cachés de votre personnalité.</p>	<p>TAUREAU 20 avril - 20 mai</p> <p>Un jour propice aux confidences.</p>	<p>GÉMEAUX 21 mai - 21 juin</p> <p>N'oubliez pas trop de vous.</p>	<p>CANCER 22 juin - 22 juillet</p> <p>On vous demandera de l'aide et vous serez satisfait de trouver une solution en réponse.</p>
<p>LION 23 juillet - 21 août</p> <p>Les personnes les plus âgées sauront parler des bons côtés de la vieillesse.</p>	<p>VIERGE 22 août - 21 sept.</p> <p>N'oubliez pas une grosse colère. Respirez un bon coup.</p>	<p>BALANCE 22 sept. - 22 oct.</p> <p>Vous aurez dans l'idée de faire du ménage chez vous et de jeter les trucs inutiles.</p>	<p>SCORPION 22 oct. - 21 nov.</p> <p>Vous aurez envie de vous dépenser physiquement. Mais gare aux efforts stupides.</p>
<p>SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec.</p> <p>N'hésitez pas à exercer votre autorité.</p>	<p>CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier</p> <p>Bonne journée pour les recherches d'emploi.</p>	<p>VERSEAU 21 janv. - 18 février</p> <p>Pourquoi attendre une occasion spéciale pour faire un cadeau?</p>	<p>POISSONS 19 fév. - 20 mars</p> <p>Au travail, votre avis ne comptera pas pour du beurre. Au contraire, rien ne se fera sans vous.</p>

DE GARDE

Du samedi 16 au samedi 23 Oct. 2010

- PHARMACIES**
- ☞ Château 1
 - ☞ Cité Fayçal
 - ☞ Grand Marché
 - ☞ Lac Tchad
 - ☞ Any Koira
 - ☞ Espoir
 - ☞ Sabo
 - ☞ Dan Gao
 - ☞ Askia
 - ☞ Populaire Maourey
 - ☞ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Sapeurs pompiers :	18
Réclamations :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

● Football au Niger Une étoile nommée Diagoundi

Les générations de footballeurs se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'actuelle équipe nationale est entrain d'imprimer son piédestal sur le podium footballistique international avec à la clé, une qualification au CHAN soudanais et un exploit historique (1-0) face aux "pharaons" d'Egypte en éliminatoires de la Coupe d'Afrique 2012. Parmi ces constellations de talentueux joueurs, figure Moussa Kanfidéni Alias Djagoundi qui a marqué incontestablement le football nigérien par sa classe.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Fenifoot, une motion de remerciement lui a été décernée pour la brillante contribution qu'il a apportée au football nigérien. Moussa Kanfidéni était un génie, un chef d'orchestre, un maestro qui pouvait à lui seul changer le cours d'un match par sa clairvoyance dans les passes millimétrées. Du secteur 7 (actuel Sahel Sporting club de Niamey), Moussa Kanfidéni débarqua à Bamako après son admission à l'ECICA, vivier de formation

malien en se hissant sur le podium des élites : meilleur joueur et buteur du championnat malien.

L'équipe nationale du Niger fait appel à lui dans les différentes joutes. Face au "Sili national de Guinée, Djagoundi obligea le portier Sylla Bernard à chercher deux fois le ballon au fond de sa cage au stade municipal de Niamey. Au finish, les visiteurs l'emportèrent par 4 buts à 2. Au niveau du onze national Mena, le grand métronome marqua de nombreux buts (tournoi de l'entente en 1979, éliminatoires de la Coupe du Monde en 1982, tournoi de football de la Zone III du CSSA en 1982...). C'est son pied magique qui ouvrit les Vannes de la qualification au Mena national à Mogadiscio (Somalie) suite à une passe lumineuse de feu Lawane Didi Manzo. En décembre 1980, au stade municipal de Lomé, toujours en éliminatoires de la Coupe du Monde 1982, grâce à son coup d'œil, Adamou Zibo ouvre le score pour le "Mena", les "Eperviers" baissèrent la tête (1-2). Diagoudi, Mamane Ali dit Atcha et feu Garba Kanfidéni donnèrent des sueurs froides aux défenses adverses. Les futurs champions d'Afrique (Black Stars) en 1982 sont tenus en échec (2-2) par le onze national lors du tournoi de la Zone III du CSSA. Exit Moussa Kanfidéni ! Son coup franc marqué contre la Côte d'Ivoire (mars 1982) reste gravé dans la mémoire des férus du ballon rond Son génie créateur et sa magnifique contribution pour le football africain forcent admiration et respect à l'endroit de ce grand monument du football africain. Un de nos célèbres confrères maliens, feu Demba Coulibaly qui réalisait un documentaire audio sur cet homme disait : « Kanfidéni est un footballeur hors pair qui a incontestablement marqué d'une pierre blanche le football africain par ses talents et son sérieux dans le travail. Il constitue aujourd'hui pour la génération actuelle, une source

d'inspiration ». Il mérite d'être associé dans la gestion des affaires footballistiques, car sa vaste expérience constitue des atouts certains pour le devenir du football nigérien visité en ce moment par l'espérance et le progrès. Agé de 57 ans, ce cadre des T.P. peut apporter beaucoup de choses dans l'amélioration des prestations de nos équipes. En tout cas, de grandes figures du football panafricain à

l'image de Salif Keïta, Roger Milla, Moustapha Daleb, Chérif Souleymane, Ibrahim Sunday ont tous rendu un hommage mérité à ce talentueux footballeur entré en 1979 dans le panthéon du football africain avec la participation à quatre jubilé internationaux.

● Ibrahim Sory Barry

Archives ONEP



Moussa Kanfidéni

de bon nombre de cadres nigériens. Il signa au Stade Malien de Bamako où, il connut la gloire et la célébrité aux côtés de Moussa Traoré dit "Gigla", Cheick Fantamady Diallo, Mamadou Keita, Doudou Diakité, Issa Yattassaye, etc... Il marqua de manière indéniable, le football

ARIAN Group
Exposition - vente de Group Arian
EXPO 2010

Produits de grandes qualités
Des prix incroyables!

LIEU : Academie des arts martiaux
DATE : 19 / Oct / 2010 - 7 / Nov / 2010

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Idé Fatouma
Rédacteur en chef Adjt : Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique : M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur : Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directrice : Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

MOTS

CROISES

du Sahel

HORIZONTALEMENT

- Ensemble des caractères qui singularisent la race noire;
- Trompé - Amour de Tristan;
- Courroies - Difficile à avaler;
- Change de peau - Auteur de rumeurs - Préfixe d'égalité;
- Carte - Centaines romaines - Préposition;
- Homosexuel phonétique - Lac du Soudan - Coutumes;
- Voyelles - Note de musique - Grecque;
- Pronom - On y parle de la pluie et du beau temps;
- Lumières de la ville - Cité sumérienne;
- Inhument.

VERTICALEMENT

- Futur enseignant;
- Grugés - Patrie des philosophes;
- Qui a quelques soucis d'argent - Utilisé pour écraser le grain;
- Artère - Il supprime la cassette - Fin de conjugaison;
- Pièce de charrue - Réfléchi;
- Titane - Patronyme;
- Puissance - Points opposés - Terme de rigueur;
- Verres de bière - Auxiliaire;
- Pigeonnés - Indien d'Amérique;
- Jour consacré désormais à la fête de l'arbre (2 mots accolés).

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

numéro précédent

M	O	D	E	R	A	T	I	O	N
U	T	E	S		T	A	N	T	E
T	E	S		R	E	S	E	A	U
I	R		F	E	R		O	N	T
N		F	E	R	M	E		T	R
E	N		S		O	S	T		A
R	I	F		R	I	T	U	E	L
I		E	V	O	E		A	L	I
E	S	T	E	S		T	I	L	T
S	T	A	R	I	L	I	S	E	E